

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°27 du 30 juillet 2009

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 1er juillet 2008 portant institution de régies et sous régies auprès des établissements et services relevant de la délégation générale pour l'armement.

Du 19 juin 2009

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES.

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 1er juillet 2008 portant institution de régies et sous régies auprès des établissements et services relevant de la délégation générale pour l'armement.

Du 19 juin 2009

NOR D E F F 0 9 1 4 2 1 5 A

Texte modifié :

Arrêté du 1er juillet 2008 (JO n° 160 du 10 juillet 2008, texte n° 27 ; signalé au BOC 33/2008. ; BOEM 410.6.1) modifié.

Référence de publication : JO n° 149 du 30 juin 2009, texte n° 12 ; signalé au BOC 27/2009.

Par arrêté du ministre de la défense en date du 19 juin 2009 et à compter du 1^{er} juillet 2009, l'arrêté du 1^{er} juillet 2008 portant institution de régies et sous-régies auprès des établissements et services relevant de la délégation générale pour l'armement est modifié comme suit :

Au tableau figurant à l'article 3, la régie d'avances instituée auprès de la base d'essais du centre d'essais en vol, à Istres (Bouches-du-Rhône), est supprimée.